

Adresse de la société populaire de Tonnerre, département de l'Yonne, lors de la séance du 4 brumaire an III (25 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Tonnerre, département de l'Yonne, lors de la séance du 4 brumaire an III (25 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 52-53;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21158_t1_0052_0000_13

Fichier pdf généré le 04/10/2019

consolant, ce sentiment qui seul est une lumière : l'humanité.

Vive la République! vive la Convention.

Les membres du comité de correspondance de la société populaire de Paimboeuf.

BARIEN, RAINGEARD, DURIANE, PÉAU.

3

La société populaire de Franc-Céré [ci-devant Saint-Céré], **département du Lot, félicite la Convention nationale sur la chute du tyran Robespierre et ses complices : elle l'invite à continuer ses glorieux travaux et jurent de périr pour défendre la représentation nationale.**

Mention honorable et insertion au bulletin (9).

[*La société républicaine et montagnarde de la commune de Franc-Céré, à la Convention nationale, le 4 fructidor an II*] (10)

Égalité, Fraternité, Liberté,

Pères de la patrie,

Il l'a donc franchi le vaisseau de la République, cet écueil fatal, vers lequel un nouveau Néron, des triumvirs modernes l'avoient perfidement conduit par des manoeuvres contraires et liberticides; quel courage! quelle énergie ont pu le retirer des bords de cet abyme profond sur lequel il était déjà suspendu? Son salut est votre ouvrage, pilotes habiles : grâces vous soient rendues pour ce nouveau bienfait; continuez votre marche glorieuse, vous demasquerés tous les traîtres, tous les ambitieux; comme la mer, vous rejettés hors de votre sein tout ce qu'il pourrait y avoir d'impur; en un mot, vous serez toujours ce que vous fûtes, ce que vous êtes, et la liberté s'élèvera majestueusement sur les débris de tous les trônes, sur les cendres de tous les tyrans; pour nous, vivre pour être libres ou périr en vous deffendant et la liberté dans vous, tel est notre voeu, tels sont nos serments.

Vive la République, vive la Convention.

MIRAMON, *président*, VARAU, *secrétaire*.

4

Les administrateurs du district de Colmar [Haut-Rhin] **invitent la Convention nationale à rester à son poste jusqu'à la paix, protestent de leur attachement à la représentation nationale et jurent de mourir s'il le faut pour elle.**

(9) P.-V., XLVIII, 41.

(10) C 325, pl. 1404, p. 6.

Mention honorable et insertion au bulletin (11).

[*Les administrateurs du district de Colmar à la Convention nationale, le 25 fructidor an II*] (12)

Liberté, Égalité, Fraternité.

Citoyens Représentans

Des successeurs et des panégéristes de Robespierre et compagnie, ont formé de nouveaux complots liberticides. Il en est qui demandent des assemblées primaires pour nommer des magistrats du peuple; et bien, nous vous demandons à rester à vos postes, vous seuls pouvés sauver le vaisseau de l'Etat, et nous regardons comme contrerévolutionnaires tous ceux qui oseront demander des assemblées primaires; Y appellera-t'on quinze cent mille concitoyens qui rependent leur sang aux frontières pour cimenter la liberté? Ou ces monstres voudront-ils nous laisser en proie aux aristocrates et aux contrerévolutionnaires qui se masquent du saint nom de Patriotes. Nous vous adjurons derechef, Citoyens Représentans, au nom de la Patrie et de la Liberté de rester à votre poste jusqu'à la Paix; et nous vous répondons sur nos têtes que nous ne connoitrons d'autre autorité que la Convention et que nous sommes prêts à mourir pour ses décisions.

METZGE, BAUR, GUARDIN, HOLE, BLANCHARD.

5

La société populaire de Tonnerre, département de l'Yonne, félicite la Convention nationale sur les victoires multipliées de nos armées et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable et insertion au bulletin (13).

[*La société populaire de Tonnerre à la Convention nationale, s. d.*] (14)

Citoyens représentans

Les républicains triomphent de toutes parts, le sol de la liberté n'est plus souillé par la présence des esclaves coalisés, nous vous en félicitons; continuez Citoyens représentans, à remplir vos hautes destinées. Tandis que nos braves frères versent leur sang pour la cause de la liberté et de l'égalité; faites fleurir la justice et la probité; faites revivre le commerce et les arts. Donnez au peuple une instruction

(11) P.-V., XLVIII, 41.

(12) C 323, pl. 1384, p. 38.

(13) P.-V., XLVIII, 41.

(14) C 325, pl. 1404, p. 7. Mention marginale : adopté à la séance du 16 vendémiaire par la société.

républicaine. Continuez à surveiller les mauvais citoyens et à déconcerter leurs complots. La République triomphera de ses ennemis.

CABASSON fils, *président*,
FLEURY, CUEUR, *secrétaires*.

6

La société populaire de Gueugnon-sur-Arroux, district de Bellevue-les-Bains [ci-devant Bourbon-Lancy, Saône-et-Loire], **félicite la Convention nationale sur ses glorieux travaux, l'invite à rester à son poste, maintenir le Gouvernement révolutionnaire et anéantir les agitateurs et les anarchistes. Son cri de ralliement a été et sera toujours : Vive la Convention nationale ! Elle annonce ensuite qu'elle va déposer dans la caisse du receveur du district la somme de 963 L pour servir à la construction d'un vaisseau.**

Mention honorable et insertion au bulletin (15).

[*La société populaire et républicaine de Gueugnon-sur-Arroux à la Convention nationale, le 15 vendémiaire an III*] (16)

Vive la République, vive la Convention nationale !

Adresse que présente à la Convention nationale la société populaire et républicaine de Gueugnon-sur-Arroux, chef-lieu de canton du district de Belle-Vuë-les-Bains, département de Saône-et-Loire.

Le quinze vendémiaire de la 3^e année de la République française une, indivisible, populaire et triomphante.

Législateurs

Les moyens d'étendre la gloire de la République et de la faire triompher de ses implacables ennemis sur tous les élémens, sont depuis longtems parmi nous à l'ordre du jour.

Déjà notre commune a peine composée de 1200 individus a fourni de nombreux défenseurs à nos armées. 82 chemises, 43 paires de bas, 38 paires de souliers, 26 paires de guêtres, 6 pantalons, 18 draps, 36 livres de charpie et 116 L en assignats sont les offrandes que les cultivateurs patriotes et les républicains de cette commune, composée d'agriculteurs peu fortunés, se sont empressés de déposer sur l'autel de la Patrie pour l'entretien de nos braves volontaires.

Bientôt cette même commune portera au district le produit particulier de ses offrandes pour la construction d'un vaisseau dont le départe-

ment de Saône-et-Loire a ouvert la souscription par un arrêté du 8 fructidor dernier.

Mais, Citoyens Législateurs, la société populaire et républicaine de Gueugnon avoit déjà par un arrêté particulier devancé le vœu du département; sa souscription étoit même remplie, elle étoit sur le point d'en adresser directement le produit à la Convention, lorsqu'elle a reçu l'arrêté de l'administration qui dans son arrondissement ordonne le versement des souscriptions relatives à la construction d'un vaisseau dans la caisse du receveur de chaque district.

La société, qui a toujours donné l'exemple de son respect pour les autorités constituées, s'est aussitôt départi du projet qu'elle avoit de vous adresser directement le produit de sa souscription particulière.

Elle s'élève à *neuf cent soixante trois livres* en assignats.

Mais en déposant comme elle va le faire, cette somme dans la caisse du receveur du district, la Société espère vous offrir avec le témoignage de son zèle pour la prospérité de la chose publique, une preuve de sa soumission pour les corps administratifs, dans tout ce qu'ils ordonneront, de conforme à la loi ou d'utile à la République.

Courageux défenseurs de notre liberté, restés à votre poste, maintenés le gouvernement révolutionnaire, conservés l'attitude fière et imposante contre la quelle doivent se briser toutes les intrigues et qui fait le désespoir des agitateurs et des anarchistes. Que le glaive de la loi frappe indistinctement ces hommes pervers, les aristocrates, et tous les ennemis du bien public : mais que la justice ne redevienne plus un instrument aveugle pour servir aux projets liberticides des ambitieux et des tyrans !

Législateurs, vous êtes les Représentans d'un grand peuple, vous devez le tribut de vos jours à notre bonheur ! Mais s'ils étoient en danger, parlez et vous nous trouverez toujours prêts à sacrifier les nôtres pour votre conservation... Notre cri de ralliement a toujours été et sera toujours : Vive la Convention nationale !

Ce sont les sentimens que vous expriment les membres composant la société populaire et républicaine de Gueugnon.

LAGRANGE, *président*, DUMAINE, LEFEBVRE,
LEROUX, MICHEL cadet, *secrétaires*.

7

La société populaire de Heuqueville, district d'Andely, [Les Andelys, Eure] témoigne à la Convention nationale sa reconnaissance sur l'énergie qu'elle a déployée depuis le 9 thermidor, époque à jamais mémorable où elle a anéanti le tyran et son règne affreux. Elle l'invite à rester à son poste et à faire disparaître les restes impurs du tyran, qui s'agitent encore pour ramener le peuple à la servitude par le chemin du crime; elle jure de

(15) P.-V., XLVIII, 41.

(16) C 323, pl. 1378, p. 13. *Bull.*, 8 brum. (suppl.).